

# Inscriptions en 1<sup>ère</sup> secondaire – Pour la rentrée de septembre 2019

---

## Comment vous y prendre pour inscrire correctement votre enfant au Collège ?

- 1) Vous complétez le formulaire d'inscription reçu par l'intermédiaire de l'école primaire en précisant notamment le numéro « Fase » de l'établissement secondaire à savoir « **95570** » pour le Collège Sainte-Véronique (DOA) et « **10573** » pour l'implantation.
- 2) **Entre le 11 février et le 1er mars**, vous faites enregistrer le formulaire complété au secrétariat du Collège durant les heures d'ouverture :
  - Lundi : 8.00 – 16.00
  - Mardi : 8.00 – 16.00
  - Mercredi : 8.00 – 12.00 (excepté le mercredi 27/02 de 8.00 à 16.00)
  - Jeudi : 8.00 – 16.00
  - Vendredi : 8.00 – 16.00 (excepté le 1<sup>er</sup> mars jusqu'à 12.00)

Le formulaire est encodé de façon électronique et les parents reçoivent un accusé de réception.

**Matinée spéciale inscription : samedi 16 février de 9h à 12h (avec possibilité de visiter le Collège)**

- 3) La confirmation de l'inscription dans notre Collège sera envoyée par la suite par courrier.

Pour toute question, renseignement complémentaire ou rendez-vous personnalisé, n'hésitez pas à prendre contact avec :

M. Tyssens, Directeur (0494/41 86 53) – [m.tyssens@sainte-veronique.be](mailto:m.tyssens@sainte-veronique.be)

I. Marx, Directrice adjointe (0479/47 82 95) – [i.marx@sainte-veronique.be](mailto:i.marx@sainte-veronique.be)

V. Urbin Choffray, Directrice adjointe (0498/91.45.45) - [v.urbin@sainte-veronique.be](mailto:v.urbin@sainte-veronique.be)